L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE TOUS LES JOURS PAR
JÉRÔME BAYON.
Lundi, 16 Mai 1831.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 14 mai.

La malle de la Mobile n'est pas arrivée samedi. Désormais il paraît de toute inutilité d'élever aucune plainte sur cette fatigante irrégularité des courriers.

—Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur une vente publique qui doit avoir lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse, c'est celle des Terrains situés des deux côtés du Chemin-à-coulisse, près du lac Pontchartrain. Le propriétaire actuel, M. MILNES, y a tracé le plan d'une ville à laquelle il donne son nom *(Milneburgh)*.—Quels que soient les obstacles que présente le sol marécageux de ces terrains, obstacles qui ne sont pas insurmontables, ainsi qu'on peut s'en convaincre par plus d'un exemple, ils ne peuvent manquer d'acquérir avec le temps une grande valeur, puisque par une loi récente des Etats-Unis un port vient d'être établi dans cet endroit; la facilité et la célérité des transports par le nouveau chemin doivent, de toute nécessité, y attirer bientôt un commerce considérable; surtout si l'on fait attention à l'accroissement rapide de l'industrie et de l'agriculture dans les états dont les produits sont obligés de traverser le lac pour être transportés dans nos murs. On a parlé d'objections de la part de la corporation, et des empêchemens qu'elle a voulu mettre à cette vente; nous ne savons pas sur quoi des prétentions de cette nature peuvent se fonder, car nous n'osons croire sérieusement aux raisons qu'on nous a données. Cette considération ne doit nullement arrêter les personnes qui auraient envie d'acheter.

EXTÉRIEUR.

POLOGNE.

VARSOVIE, 10 mars.

Opinion du Mercure de Pologne sur le Discours de M. Sébastiani, prononcé à la séance du 23 février 1831:

" Que pouvons-nous dire de ce langage qui part du haut de la tribune française, douze jours après la lecture publique, faite dans notre chambre élective, de la correspondance officielle de l'ancien ministre secrétaire d'état avec le prince Lubecki, et après que la chambre eût donné ordre de faire passer immédiatement cette correspondance au gouvernement français! La poste met dix jours pour arriver à Paris; se pourrait-il qu'une communication de cette importance, si elle ne méritait pas l'envoi d'une estafette particulière, n'eût pas au moins été faite par la poste! En admettant la possibilité de la saisie de cette estafette par ordre du gouvernement prussien, ce qu'il était pourtant facile de prévenir en prenant les précautions convenables, ce serait une excuse plausible; mais alors comment se fait-il que le ministre français déclare formellement ce qui suit: "A l'égard des pièces que l'on a " dit avoir été trouvées à Varsovie, je puis affirmer " qu'ayant consulté le consul et d'autres person- " nes, je n'ai reçu aucune communication qui " me confirmât la vérité de cette allégation." (La guerre de la Russie contre la France.) Or, si les réponses *du consul et de beaucoup d'autres personnes* ont dû lui parvenir, la communication de notre gouvernement ne pouvait manquer de lui être connue. Enfin, admettra-t-on la possibilité que le consul de France donné des nouvelles mensongères! Notre ministre des affaires étrangères était étonné, et n'a point voulu croire que son collègue de Paris ignorât les projets de guerre contre la France, il avait donc dû en informer le consul; car par quelle autre voie devait-il communiquer avec M. Sébastiani?

Jusqu'ici toute cette affaire paraît être une énigme, qui ne tardera pas à se dévoiler, et qui prouvera une de ces trois choses: ou que notre département diplomatique est coupable d'une négligence impardonnable et qu'il n'exécute point les ordres de la diète; ou que le consul de France trahit son gouvernement et lui communique de fausses nouvelles, ce qui est un crime vis-à-vis de nous et de la France; ou enfin que le ministre français trompe l'univers entier, du haut de la tribune avec une impudence sans exemple dans les fastes du monde.

Quelque part que se trouve le crime, il nous suffit de savoir qu'il existe et il sera mis au grand jour, non que nous espérions des secours de la France; mais l'honneur national l'exige impérieusement, et il a plus de prix pour nous que l'existence même."

Parmi les traits de patriotisme que citent les journaux polonais, nous rapporterons les suivans:

Un sous-officier dangereusement blessé était dans la voiture des malades. Il va mourir, disaient les hommes qui l'entouraient. "C'est vrai, répondit le blessé, mais je mourrai content si la patrie survit." Un autre soldat blessé à la tête, entrait à l'hôpital, suivi de sa femme en larmes. "Pourquoi pleures-tu? lui dit le soldat, je te promets qu'une fois guéri, je retournerai combattre les Russes." Enfin, un autre, questionné sur sa blessure, montre son pied écrasé. Une femme jette les hauts cris. Un bourgeois tremblait de tout son corps. "Qu'avez-vous, leur dit le blessé; n'est-ce pas pour la patrie que je souffre?"

Le *Courrier polonais* assure que la bataille du 25 a été si meurtrière que les plus vieux soldats n'en ont jamais vu de pareille. La célèbre bataille de Mojaïk ne peut être comparée à ce combat de géans où une poignée de braves luttait contre des masses d'ennemis qui évitaient soigneusement la mêlée, employaient rarement la cavalerie et ne faisaient qu'une guerre d'artillerie. Les derniers coups ont été tirés par les Russes.

Le poète Jabionowski, arrivé de la Gallicie pour entrer dans les rangs polonais, a été blessé une première fois au commencement de la campagne. Promptement guéri, il est retourné au feu et a été blessé une seconde fois.

Il arrive de Gallicie non-seulement des jeunes Polonais qui viennent partager nos dangers; mais encore des fils d'employés allemands.

FRANCE.

—On écrit de Lille, 14 mars:

" Tout, autour de nous, prend un aspect qui respire le guerre; le mouvement des troupes, de l'artillerie, des caissons n'a jamais été plus grand qu'en ce moment. Hier, vers trois heures après midi, il est arrivé un convoi assez considérable d'effets de campement et de médicamens d'ambulance; on attend aujourd'hui plusieurs batteries d'artillerie de nouveau modèle. L'armée est pleine d'ardeur, et si jamais la guerre éclate, le premier choc sera terrible. "

—D'après les ordres du gouvernement, toutes les gardes nationales de l'Est vont se former en bataillons cantonnaux. *(Constitutionnel.)*

—On nous écrit de Nîmes, le 12 mars:

" On a voulu aujourd'hui enlever nos croix de mission. Une populace furieuse s'y est opposée en criant: La croix ou la mort! Nous sommes dans un horrible pays, et c'est celui auquel le ministère songe le moins. Il y a eu des incendies, des coups de fusil, et on craint des rassemblemens dans les villages catholiques. Il est à croire cependant qu'on nous enverra des forces imposantes. Dieu le fasse!"

M. Lorain, prêtre, professeur de théologie au grand séminaire de Langres, nous écrit, au nom de tous ses confrères, pour démentir la nouvelle que nous avons donnée dans notre numéro du 9, et qu'il appelle une imposture, de la commande de deux cents lames de sabre faite par les élèves de ce séminaire. Il nous somme de nous rétracter, ou de produire la preuve de notre assertion. C'est, comme ... ce dernier parti que nous prenons.

Le ... sseur d'une manufacture de coutellerie et ... dans le département de la Haute-Marne, écrit, il y a peu de jours, au ... de cette manufacture, qui réside à Paris: " J'ai reçu une lettre de Langres " dont le contenu m'a bien étonné. Les élèves " du grand séminaire demandent deux cents " lames de sabre, avec ces mots gravés: *Vic-* " *toria vel mors pro Henrico V;* qu'on les fasse " déposer chez le portier, et qu'elles seront pa- " yées ce que l'on jugera convenable. Ils " comptent, disent-ils, sur le secret, si cela ne " se peut. " Le propriétaire de la manufacture a sur le champ dénoncé le fait à M. le préfet de police. Nous l'avons livré à la publicité. Que MM. les professeurs du grand séminaire nous accusent d'indiscrétion; soit. Mais qu'ils jugent eux-mêmes si nous méritons d'être accusés d'imposture. *(National.)*

AIDE-TOI, LE CIEL T'AIDERA.

Voici la circulaire que la Société vient d'adresser à ses correspondans dans tous les départemens:

Association patriotique pour la défense du Territoire.

PARIS, le 19 mars 1831.

Monsieur,

En présence des dangers qui menacent la France, les patriotes doivent songer à prendre des mesures qui puissent assurer au pays l'indépendance et l'intégrité de son territoire. Le principe qui a présidé à notre révolution de juillet, le principe de la souveraineté du peuple est repoussé par tous les souverains absolus. Malgré la discrétion diplomatique de nos ministres, on connaît assez leurs négociations pour que tous les hommes de bonne foi aient pu juger de leur faiblesse et de leur humilité devant les rois qui nous entourent. Les projets de ces rois sont aujourd'hui assez connus: on renouvelle contre nous la coalition de Pilnitz, les coalitions de 1813 et 1815. Les patriotes en ont frémi pour le pays: car voilà de nouveau ligués contre lui des ennemis, qui deux fois ont mis à exécution leurs théories contre les libertés de l'Europe, et qui sauront encore appeler contre nous, à leur aide, la trahison, seul élément de leurs succès!

Le combat qu'a soutenu notre première révolution recommence: la coalition en est aujourd'hui à faire ses préparatifs; il faut que la France fasse aussi les siens. Les citoyens de la Moselle, qui, par leur position géographique, auront les premiers à repousser l'attaque, ont les premiers senti les besoins de s'organiser contre elle. A toutes les époques, la Moselle a bien mérité de la patrie en luttant contre les étrangers; aujourd'hui elle ne lui a pas rendu un moindre service en jetant la première le cri d'alarme. Déjà le département de la Seine, l'Aisne, la Meurthe, dans un juste effroi, y ont répondu. La France entière suivra cet exemple.

C'est au patriotisme, c'est à l'intérêt de tous les citoyens que nous nous adressons: tous, nous n'en doutons pas, seront unanimes dans le projet de s'organiser contre l'ennemi. L'élan national peut seul conjurer les périls qui nous menacent: la nation ne doit compter que sur elle. Il y a quarante ans, elle a su se sauver par ses propres fautes; et, en 1814, si des associations patriotiques eussent dirigé la résistance du parti national, la trahison et l'étranger eussent échoué contre leur formidable union, et notre territoire n'eût point été souillé d'une invasion que le génie d'un seul homme ne put arrêter.

Voici le projet sur lequel s'est formée l'*Association de Paris*. Nous vous recommandons de le donner pour base à des associations semblables dans tout votre département.

(Suit l'acte d'association.)

Vos dévoués concitoyens,

LE COMITÉ: (Suivent les signatures.)

—On lit dans *le Précurseur de Lyon:*

"La foule se presse depuis deux jours pour souscrire à l'association nationale dont le bureau est établi place des Terreaux, no. 5. En effet, l'instinct national nous le dit: il y a deux choses intimement liées et qui ne peuvent pas être séparées: c'est l'indépendance de la patrie, et l'exclusion perpétuelle des Bourbons de 1814 et 1815. La branche aînée des Bourbons est venue régner chez nous par la grâce des bayonnettes étrangères; les bayonnettes étrangères pourraient seules la ramener, mais nous avons à leur opposer quinze cent mille bayonnettes françaises.

"Mais, nous dira-t-on, les Bourbons sont expulsés; nous avons un gouvernement national qui, par cela seul qu'il existe à leur place, est chargé du soin de nous défendre contre leur retour. C'est lui qui doit être notre centre; c'est à lui qu'il faut s'associer de cœur et d'ame.

"Sans doute: aussi l'association n'est-elle pas dirigée contre le gouvernement; son but, au contraire, est d'agir avec lui, de le seconder dans tout ce qu'il fera pour le soutien de notre indépendance.

"En outre, il peut y avoir tel cas, qu'on remarque bien, dans lequel un gouvernement est impuissant pour remplir sa mission. N'en citons qu'un exemple: après la bataille de Waterloo, Napoléon paraît désespérer de la patrie; les chambres l'abandonnent, et ce conflit funeste laisse la France désarmée. Elle présentait cependant d'immenses ressources; mais Paris est occupé, il n'y a plus de gouvernement national, et les départemens sont obligés de se soumettre.

"Il faut prévenir le retour d'un tel résultat. C'est pourquoi les patriotes des départemens feront bien de s'organiser pour être prêts, quand il le faudra, à résister par eux-mêmes.

"Sans doute les batailles de Waterloo sont rares dans nos annales, et nous sommes assez forts pour qu'une douzaine de désastres successifs livre à peine l'accès de Paris à une armée coalisée. Mais enfin notre indépendance est trop précieuse pour être jouée encore à la bataille, et notre partie trop intéressée pour que nous l'abandonnions aux chances d'un échec au roi. Il faut que les Bourbons et leurs protecteurs voient une bannière levée contre eux, tant qu'il y aura en France une ville non occupée.

"Tel est le but de l'association nationale. Persistera-t-on à y voir une pensée de défiance non pas sans doute contre les intentions du gouvernement, mais contre le système dans lequel l'administration s'est engagée? Eh bien! on conviendra sans doute qu'on peut être bon Français et ne pas penser que le pouvoir soit infaillible. S'agit-il ici de lutter contre lui, de contrarier ses vues? Non, l'association n'est pas même un acte d'opposition. En effet, elle peut avoir dans certains cas pour but de faire plus que le gouvernement ne fera, mais dans aucun de faire ce que le gouvernement ne voudrait pas qu'on fît.

"S'il s'agissait ici d'un plan d'opposition, quoique l'opposition soit de droit dans un pays constitutionnel, nous serions loin de conseiller à nos lecteurs de souscrire à la mesure: car nous croyons que l'opposition doit se replier et suspendre ses attaques au milieu des dangers de la patrie; que tous les efforts individuels doivent s'unir à ceux du gouvernement et non les paralyser, et comme nous pensons que l'association nationale ne doit pas avoir un autre résultat, nous engageons sans crainte nos lecteurs à la signer."

COMMERCIAL.

Extrait du New-Orleans Price-Current, du samedi 14 mai.

Depuis plusieurs jours, le temps est plus froid qu'il n'arrive ordinairement à la même époque. Le Missisipi s'est élevé d'un pouce ou deux; il est à environ un pied au-dessous de la marque des eaux hautes.

COTON.—Arrivé depuis le 6 du courant, de la Louisiane et du Missisipi 4,187 balles, du lac Pontchartrain 192, de la Floride 173, du Nord-Alabama et du Tennessée 24,415 balles, du Texas 80; en tout 29,047 balles. Expédié dans le même laps de temps, pour Liverpool 6,068 balles, le Havre 1,815, Nantes 1,721, New-York 4,708, Boston 1,365, Providence (R. I.) 326, Philadelphie 195, Baltimore 59, Portsmouth 1,000; en tout 14,257; ce qui fait une augmentation de 14,790 balles, et nous laisse un approvisionnement de 80,556, y compris tout ce qui est embarqué sur les navires non expédiés depuis le 13 du courant. Les affaires ont repris cette semaine, les demandes se sont bien soutenues, et il y a même eu une augmentation de prix dans les meilleures qualités de toute description, jusqu'au moment où nous avons clos nos remarques sur les transactions de cette semaine. Les Louisiane et les Mississipi de choix sont tout-à-fait rares; il en est de même des lots supérieurs d'Alabama et Tennessee, dont deux *récoltes* d'une marque recherchée ont produit 9¼, et une petite partie 9½ cents la livre.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Ordinaire	6¾ @ 7½	*Bonne demande.*
Moyen	7½ @ 8	
Beau	8¼ @ 8¾	
Bon à beau	9¼ @ 9½	
Bon à fin	9¾ @ 10	

SUCRE & MELASSE.—Nous n'avons rien à remarquer sur ces articles, ils languissent tous deux, et les cotes précédentes restent les mêmes. Expédié cette semaine, *sucre*, pour N. York 237 bts., Philadelphie 217 bts., Norfolk 114 bts, 3 bls., Charleston 96 bts., Boston 2 bls., Providence 2 bls., Portsmouth 2 bls., Havre 3 bls.; en tout 664 bts, 12 bls. *melasse*, pour New-York 48 bts. 72 bls., Norfolk 24 bls., Charleston 7 bts., Baltimore 168 bts. 61 bls., Providence 4 bls.; en tout 828 bts. 161 bls.

TABAC.—Le prix a augmenté; les ventes de la semaine s'élèvent à environ 2000 bts. à 1½, 2 ¼ à 3¼ cents. Bonne demande.

FARINE.—En abondance, et elle languit à $5, les négocians paraissant moins disposés à charger pour l'Europe.

Le FRET a baissé de nouveau.

A MR. JN. PLACIDE PLAUCHÉ,

Monsieur,

AVEC quel excès d'effronterie vous avez osé m'attaquer! A combien de mensonges vous n'avez pas dédaigné de recourir, pour attenter à ma réputation? Avant de vous flatter de parvenir à ce but, vous aviez donc oublié que depuis long-temps vous étiez devenu un objet de mépris pour tous les gens de bien auxquels vous aviez eu l'imprudence de laisser voir à nu la duplicité de votre ame. Il ne vous souvenait donc plus alors, que vous aviez eu la fourberie de surprendre ma bonne fois, que vous m'aviez joué certains petits tours, tels que ne s'en permettent jamais d'honnêtes gens, et qu'il ne m'était peut-être pas impossible de fournir des preuves de ce que j'avance, et par conséquent de vous couvrir d'infamie.

Si je me suis obligé à pourvoir à l'établissement, non pas d'un moulin à scies d'après votre procédé, mais bien du chassis que vous aviez chez Mr. J. Dugué fils, je ne crois pas m'être engagé à faire recommencer ce travail toutes les fois que le succès ne couronnerait pas l'entreprise.

Il n'y a qu'un impudent menteur comme vous, Mr. Plauché, capable d'avancer que j'ai entravé cette opération par les oppositions tacites que j'y ai mises; je puis prouver jusqu'à l'évidence, que je ne m'en suis jamais occupé, et que vous avez constamment agi de la manière que vous jugiez, vous mieux convenir, sans jamais avoir égard à mes intérêts. Au contraire vous n'avez cessé, jusqu'au dernier moment, de faire usage, pour me duper, de tous les moyens que vous offrait votre imagination fertile en ruses. Tout ce que vous rapportez de l'essai qui a été fait de ce moulin, est un tissu de mensonges grossiers, dont il me serait très aisé de vous convaincre, et aux quels vous vous êtes empressé de recourir, dans l'espoir de rencontrer encore quelques personnes faciles, qui vous accorderaient leur confiance, dont vous ne manqueriez pas, j'ose le prédire, d'abuser comme cela vous arrive toujours. Je vous assure cependant, que s'il dépendait de moi, vous ne parviendriez pas à leur imposer, car je tacherais de les prémunir contre vos ruses. Je me bornerais à les inviter à s'adresser, avant de contracter aucun engagement avec vous, *(précaution que j'ai négligée,)* à Messieurs Justin Bossié et François Dugué fils, chez lesquels vous aviez entrepris le même travail que vous avez fait faire pour mon compte. Ils apprendront d'eux, le résultat de vos expériences, et la raison pour laquelle elles n'eurent aucun succès. Ces Messieurs, j'en ai l'intime conviction, ne leur dissimuleront pas la vérité, ce qui, par conséquent, les mettra à même d'éviter vos filets.

Vous mentez encore, Monsieur, lorsque vous parlez des calculs que j'ai faits sur le travail qui a été obtenu en 15 ou 20 secondes. Il n'y a jamais eu de tels calculs. Mais puis qu'après avoir fait aller cette mauvaise machine, pendant trois ou quatre heures consécutives, les scies n'ont pénétré dans la bille que de trois ou quatre pouces, comment mes calculs ont-ils pu me convaincre qu'elle pouvait scier 100 pieds par heure? Je vous défie donc de prouver qu'il soit possible de faire scier seulement 10 pieds dans vingt-quatre heures; elle existe encore dans l'état dans lequel vous l'avez laissée, et quoique vous m'ayez prouvé combien il était désagréable d'avoir d'avoir chez soi un homme de votre caractère, je vous invite à venir me démentir, et à prouver ce que vous avez avancé.

Ce que vous dites des scies est aussi une fausseté, et je vous fais observer que si elles ont été mal placées avec intention, ce n'a pu être que par vous, et vous aviez sans doute vos raisons pour cela.

" Il semble, dites vous, que j'aie dirigé cet " essai de manière à pouvoir juger seul, à tra- " vers des difficultés, des avantages de cette " entreprise, et de les laisser ignorer à tous ceux " à qui il me convenait qu'ils ne fussent pas " connus." Avez-vous mesuré toute l'étendue de ce discours insolent, que vous n'oseriez répéter en ma présence? Pour que vous ne soyez pas surpris, je vous préviens que vour ne devez pas vous flatter de m'avoir outragé impunément, car, tôt ou tard, je saurai......

Avant que je finisse, vous souffrirez, Monsieur, que je ne passe pas sous silence, une réflexion malheureusement trop tardive, puisqu'elle ne se présente à mon esprit qu'à présent. Comment se fait-il, répondez je vous prie, que vos amis et vos parents, dont plusieurs jouissent sans doute d'une certaine fortune, ne vous aient ils pas, jusqu'aujourd'hui, mis à même de faire la vôtre, en vous fournissant le peu de moyens qu'il vous fallait, pour mettre à exécution votre importante découverte? S'il n'y a pas trop de témérité à résoudre cette question, je répondrai qu'on ne saurait conclure autre chose, si ce n'est que vous êtes, à leurs yeux, comme aux yeux de beaucoup d'autres, un être qu'on ne saurait estimer et qui, sous le prétexte de la *découverte du court mouvement de scie*, reste plongé dans l'oisiveté, et s'amuse, ne pouvant mieux, à faire des dupes.

N. B. Si j'ai bien voulu descendre jusqu'à vous répondre ce n'a été que dans le but de démasquer un fourbe; il est temps que vous soyez connu. Mais je vous préviens que je suis bien résolu à n'avoir, désormais, aucune contestation avec vous par la voie des journaux.

16 mai—1 FELIX GARCIA.

MAIRIE DE LA N.-ORLEANS.

LE cours de la farine fraîche est aujourd'hui de $5, 25 par baril; d'après le tarif, les boulangers doivent donner, pendant la semaine prochaine, (à partir de lundi,) 46 onces de pain pour un escalin.

D. PRIEUR,
16 mai Maire.

TIRAGE DE LA LOTERIE
DES NATCHITOCHES, 8ème. classe,

20 3 23 8.

16 mai *J. B. FAGET*, Directeur.

JUS DE CITRON FRAIS.

14 DEMI-BARIL, 2 barils et 10 dame-jeannes *jus de citron* de qualité supérieure, reçus par le brick Gleaner, venant de Matanzas, et à vendre par baril, dame-jeanne, gallon ou bouteille. Le soussigné sera approvisionné de cet article pendant tous les mois d'été.

WM SMITH,
12 mai Rue Royale, No. 55.

Liste Maritime.

PORT DE LA NLLE.-ORLÉANS.

EXPÉDIÉS.

Navire Tennessee, Fowler, New-York. Wilbor & Hazard.
Navire Gold Hunter, Norvelle, New-York. Cockayne, Watts & Co.
Navire General Hand, Norton, Cette. J W Zacharie & Co.
Brick Mary Hart, Hillgore, N-York, J Barlett
Brick Rose, Norgrave, New-York, Capitaine.
Brick Constitution, Robinson, Philadelphie, Whitall, Jaudon & Co.
Goël. Emblem, Carson, St. Marks, Capitaine.
Bateau New Orleans, Swayer, Providence, Capitaine.

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Shark, Wood, ayant mis en mer le navire Carroll of Carrollton, brick Mary & Eliza, goels. Teta, et Tampico; laissa la passe le 14 à midi, il y avait un navire en vue, passé en rivière les navires Gems, Crecent et Saracen; emmené ici la barque Cyrus Butler, le brick Julia et la goel. Serafina; apporté le sac aux lettres du brick Cora, de Liverpool.

Brig Julia, Havane; café, sucre et fruits.

Goel. Sarepina, Havane; fruits et café à S. Cucullu et à ordre.

Barque Cyrus Buttlar, Mauran, de la Providence, au capitaine; chargement à Waterman & Burgess; Cooper, Caruthers & co.

Bateau à vapeur Cotton-Plant, Crane, Cincinnati, avec farine, jambon, porc, bœuf, toile d'emballage, à divers consignataires—20 pas.

Bateau à vapeur Courier, Keating, Lafourche intérieur, avec sucre, melasse à divers—24 pas.

Bateau à vapeur Stranger, Baptiste, Bayou Sarah, avec coton.

Bateau à vapeur Car of Commerce, Glover, Cincinnati, avec farine, porc, jambon—20 pas.

Brick Ajax, Budd, St. Jago de Cuba, avec du café.

Goël. Yberia, Martorell, Havane, avec sucre, café et fruit.

Théâtre d'Orléans.

MARDI, 17 MAI 1831.

Dernière représentation de

MR. ET MADAME ROBERT.

Et à leur Bénéfice.

Les exercices commenceront par Mme. Robert, qui aura l'honneur d'offrir au public, pour la première fois en cette ville,

Une grande variété de

JOLIS EQUILIBRES.

Ensuite, le jeu des *six Poignards orientaux*, les *huit Cercles de bronze*, la *Multiplication des Boules d'or*, et le joli jeu des *assiettes naturelles*.

Mr. Robert exécutera une quantité d'Equilibres, de force et d'adresse, tels que la *Pagode indienne*, les *deux Toupies*, les *Oiseaux*, le *Fléau chinois*, ou les *deux grosses Boules* aux extrémités d'une corde de huit pieds, mises en mouvement dans toutes les directions possibles, autour de son corps, avec une rapidité vraiment étonnante; le tourbillon de *l'Echelle* par le mouvement de la tête, l'exercice de la *Tranca*, à la manière des Mexicains, et l'équilibre de

CINQ FUSILS DE MUNITION,

dont tout le poid est appuyé sur une bayonnette posée sur une dent.

Dans le courant de la soirée, paraîtront les deux jolis chiens français nommés de KOULIKHAN et VISIR, pour aider leur maître; ils termineront la séance par leurs Exercices.

Les exercices seront précédés par une représentation de

LA SECONDE ANNÉE,

Ou, A qui la faute,

Vaudeville nouveau en un acte, par MM. Scribe et Mélesville.

Le spectacle sera terminé par la première représentation de la reprise de

LE CONCERT A LA COUR,

OU LA DÉBUTANTE.

Opéra comique en un acte de MM. Scribe et Mélesville, musique de Mr. Auber.

TEATRE DE LA RUE DU CAMP.

Avant-dernière semaine.

LUNDI, 16 MAI.

Au bénéfice du petit COWELL,

L'ÉTOURDI CORRIGÉ,

(WILD-OATS)

Comédie d'O'Keefe. Le spectacle sera terminé par la pièce intitulée:

LA FILLE OU LA FEMME,

Mardi, M. et Mme. Pearman et M. et Mme. Plumer paraîtront ensemble dans *le Mariage de Figaro.*

COUR DE PAROISSE pour la paroisse et ville de la Nelle.-Orléans, 11 mai 1831.—*J. D. Crew contre ses créanciers* (No. 1351.)—Il est ordonné qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire dans cettu affaire, ait lieu en l'étude de Wm. Christy, notaire public, le 25 du présent mois (mai 1831) pour délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire. Et jusqu'à cette époque, toutes poursuites contre sa personne ou ses biens sont et demeurent suspendues.

(Signé) JAMES PITOT, juge.

Je certifie ce que dessus.

16 mai—3 S. BLOSSMAN, greffier.

AVIS.—Le sieur François Xavier FreyJ, exécuteur de feu sieur Joseph Gauthier, étant dans l'intention de rendre le compte de son administration, invite pour la dernière fois, ceux qui ont des comptes contre la succession du défunt, à se présenter d'ici à dix jours pour être payés, et ceux qui doivent à la dite succession à payer dans le même délai, à défaut de quoi ils seront poursuivis conformément à la loi, sans plus long délai.

16 mai—3.2ps FREYD.

CHEVAUX EPAVES.

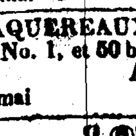

IL a été conduit aux écuries des soussignés, deux *CHEVAUX* bais, d'une taille moyenne, longue queue; l'un est borgne, et ils n'ont point d'autres marques apparentes. Les propriétaires sont avertis de venir les réclamer, en payant les frais qu'ils auront occasionnés.

J. B. LESPARRE & CO.
16 mai—3 rue Bourbon, no. 116.

MAQUEREAUX.—100 barils maquereaux No. 1, et 50 barils No. 2, à vendre par

ALPHEUS GURREY,
16 mai No. 62, rue Gravier.

LOTERIE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DES NATCHITOCHES.

9ÈME. CLASSE DE 1831.

Le tirage aura lieu le Samedi 4 Juin.

GROS LOT

10,000 Piastres!!!!

1	LOT	DE	$ 3,000	$ 3,000
1	"	"	1,500	1,500
1	"	"	1,000	1,000
1	"	"	800	800
1	"	"	623	623
6	"	"	500	3,000
6	"	"	300	1,800
6	"	"	200	1,200
156	"	"	50	7,800
156	"	"	20	3,180
621	"	"	8	4,992
7800	"	"	4	31,200

PRIX DES BILLETS

BILLETS ENTIERS	$ 4
DEMI BILLET	2
QUARTS DE BILLET	1

Chaque paquet ne pourra ... moins de SEIZE PIASTRES; ... et quarts en proportion. JEAN BAPTISTE FAGET,

16 mai *Directeur.*

PASSAGE POUR NANTES, le 25 mai.

On prendra quelques passagers dans l'élégante chambre du navire paquebot HELEN MAR, capt. HARRISON, A. No. 1, ... S'adresser à bord, ... No. 21, rue St Louis. 16 mai.

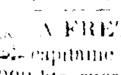

A FRETER. Le beau brick ELBA, capitaine CLARK, pouvant porter environ 300 bts. sucre. S'adresser à

14 mai. Wm. G. HEWES.

A FRETER.

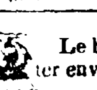

Le brick ABIGAIL, pouvant porter environ 200 boucauts de sucre. S'adresser à WM. G. HEWES,

14 mai rue du Cams, no. 9.

A FRETER.

Le brick, A 1, GENERAL BOLIVAR, du port de 200 tonneaux. Pour frêt, s'adresser à bord, ou à

A. GURNEY,
14 mai rue Gravier, no. 62.

POUR BOSTON.

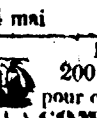

200 balles de coton sont demandées pour compléter le chargement du brick (A. 1.) COMMISSARY, capitaine BANGS, pour le dit port. Pour fret desquelles, s'adresser à bord, ou à

13 mai. LINCOLN & GREEN.

VENTES A L'ENCAN.

PAR T. MOSSY.

Aux acheteurs pour le marché du Mexique et autres marchés étrangers.

VENDREDI, 20 du courant, il sera vendu au magasin d'encan, à 11 heures du matin, 10 caisses fil de coton en bobines, no. 14 à 60, manufacture d'Alexandre, à condition qu'elles seront exportées dans le courant de 6 mois, de la date de l'achat, et en abandonnant le montant du remboursement des devis aux vendeurs.

Conditions: 10 mois de terme, avec sécurité pour le montant du drawback, si les marchandises sont emportées du magasin des vendeurs avant l'époque de l'exportation. 16 mai.

MUSIQUE.

Les soussignés ont constamment en vente, un grand assortiment de *MUSIQUE* des dernières publications, parmi lesquelles se trouvent les morceaux suivants:

Chansons italiennes,
Aurora che sorgerai,
Ah! Spiegarti, o Dio!
Nel cor piu non mi sento,
Canzonetta d'an innamorato,
Buonanotte,
Papa,
Mammania,
No no no quiero casarme,
O dolce concento,
Voi che sapete,
Pescator del onda,
Di tanti palpiti.

E. JOHNS & Co.
16 mai rue de Chartres, no. 113.

$100 DE RÉCOMPENSE.

A quiconque rapportera au soussigné le pupître, les lettres, papiers, et livres qui se trouvaient dans la malle volée à bord du brick Gén. Victoria, samedi matin, 14 avril; ces objets ne peuvent être d'aucune utilité à personne, excepté au propriétaire, qui promet en outre de n'adresser aucune question à celui qui les rapportera. S'adresser rue Toulouse, No. 60, chez

16 mai—3. FR. PERRET.

A VENDRE par le soussigné, 10 surons d'indigo Guatemala, 900 peaux de bœuf, 2000 livres salsepareille d'Honduras, première qualité, 4 barils tamarin frais, coupes fraiches, 35 tonx. bois de Campêche.

16 mai V. ROUMAGE.

15 PIASTRES DE RECOMPENSE.

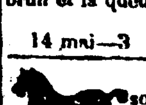

La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque ramènera chez les soussignés, rue Bourbon, No. 116, *DEUX CHEVAUX*, l'un alezan, queue et crinière coupées, et l'autre bai brun et la queue seulement coupée.

J. B. LESPARRE & Co.
14 mai—3

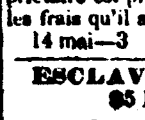

Il a été conduit aux écuries des soussignés, rue Bourbon, no. 116, un CHEVAL bay, marqué sur la cuisse de derrière P.P. Le propriétaire est prié de venir le réclamer, en payant les frais qu'il aura occasionné.

14 mai—3 J. B. LESPARRE & CO.

ESCLAVE EN MARRONNAGE.
$5 DE RECOMPENSE.

Partie maronne de chez la soussignée, mercredi dernier, 11 mai, la négresse américaine nommé KETSY ou ELSY, ayant appartenu à M. Chabert. Elle était vêtue lors de son départ, d'une robe fond bleu; elle est depuis quatre mois dans le pays, et ne parle qu'anglais. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque la ramènera à sa maîtresse, rue de Chartres, maison où demeure M. Chigé, bottier, ou la conduira à la geole.

Les capitaines de navires et autres, sont avertis de ne pas recevoir la dite esclave à leur bord, sous les peines portées par la loi.

14 mai—☞ VICTOIRE ARNAUD.

ESCLAVE EN MARRONNAGE.

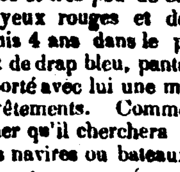

EST parti marron de cette ville, dans la nuit de mercredi dernier, un nègre américain, nommé BILL ou WILLIAM, âgé d'environ 25 ou 26 ans, taille de 5 pieds deux pouces (mesure française) parlant un peu le français, il a bonne mine, la figure mince et très-peu de barbe au menton; le bord des yeux rouges et de beaux sourcils, il est depuis 4 ans dans le pays. Il était vêtu d'un gilet de drap bleu, pantalon de cotonnade. Il a emporté avec lui une malle en cuir, et beaucoup de vêtements. Comme il est marin, il est à présumer qu'il cherchera à passer à bord de quelques navires ou bateaux à vapeur: les capitaines sont, en conséquence, avertis de ne pas le recevoir à leur bord sous les peines portées par la loi.

Une récompense de DIX PIASTRES sera donnée à celui qui le ramènera au soussigné, ou le conduira à une des geoles de cette paroise.

J. LAROSE,
13 mai—10 rue Dumaine.

NOURRICE A LOUER.—Une jeune négresse ayant un enfant de 15 jours, elle est très saine et a beaucoup de lait. S'adresser rue Bourbon, No. 276. 12 mai.

EN débarquement des navires Frances et Alabama.

100 caisses tabac manufacturé à Richmond.
20 fréquins beurre de Goshen.
100 caisses chocolat No. 1.
100 caisses blanc de baleine.
8 coffres-forts patentés de Delano, à l'épreuve du feu.
20 douz. hâches de Natoon.
16 barriques excellente huile de baleine.
20 quarts de bque. vin de Malaga.
16 bls. huile pour les tanneurs.
15 bques. fromage de Goshen.
10 Pipes eau-de-vie de Cognac.
5 do. genièvre de Hollande.
5 ½ do. eau de vie de Cognac.

A vendre au No. 39, rue de la Levée, par
12 mai. THOMPSON & GRANT.

AVIS est donné aux créanciers de la succession de feu *L. Trouard*, d'avoir à se faire connaître à Au. Luminais, shériff de la paroisse St. Jean Baptiste, ex-officio administrateur de la susdite succession, et à lui présenter une note du montant de leurs créances et des titres sur lesquels elles sont fondées. 10 mai—☞

VENTES A L'ENCAN.

Bonne Terre ... Coulisse.

PAR HEWLETT & RASPILLER.

LUNDI, 23 Mai courant, il sera vendu au ca...

14 TERRAINS DE VALEUR,

appartenant à ... situés ... belle situation au faubourg d'en bas, à l'Est du Chemin à Coulisse et un grand nombre y faisant face. Ces terrains sont les plus élevés de ceux situés dans cette partie de la ville: l'accroissement rapide de la valeur des propriétés dans les environs, les rend un objet de spéculation, ou de réserve permanente. Conditions: Un, deux et trois ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spécial le jusqu'à parfait paiement. Un plan de ladite propriété sera exposé à la bourse. Les actes de vente seront passés par Carlille Polock, notaire public. 14 mai—8

PAR ISAAC L. M'COY.

MILNEBURGH.

LUNDI, 16 mai courant, à midi, il sera vendu sans reserve, à la bourse, pour tels prix qui seront offerts, 250 Terrains de 60 pieds de face sur 120 et 150 de profondeur, mesure française, situés dans la ville de Milneburgh. Ces terrains sont situés en face du Chemin à Coulisse et du Lac. Ils seront vendus à 1, 2 et 3 ans de terme, sans intérêt, en billets avec hypothèque sur la propriété jusqu'à parfait paiement. Dans le cas où ces billets ne seraient pas régulièrement acquittes à leur échéance, alors ils rapporteront un intérêt sur le pied de 10 pour cent l'an, depuis le jour de leur échéance jusqu'au jour où ils seront payés. Le soussigné désirant que des personnes de tous rangs et conditions puissent participer aux avantages qu'offre cette ville, en devenant acquéreurs, s'est résolu à accorder les conditions libérales ci-dessus, et à ne point exiger d'endossemens, que beaucoup de gens auraient peut-être eu de la peine à se procurer. Les ventes seront passées pardevant Mr. Carlile Pollock, notaire, aux frais des acquéreurs, qui doivent aussi supporter les frais pour la mise en possession.

Cette ville délicieusement située sur le bord du Lac Ponchartrain (dernièrement érigée en port d'entrée par une loi des Etats-Unis sous le nom de *Port Pontchartrain*,) le Chemin à coulisse passant au centre (on pourra s'y rendre de la Nouvelle-Orléans en dix minutes, quand la machine à vapeur sera établie sur le Chemin à coulisse) a été dernièrement établie par le soussigné qui s'est efforcé de suivre un plan spacieux et agréable. Elle a une face d'un mille et demi sur le Lac, et c'est aussi la longueur des rues, qui sont en ligne droite; elle a plusieurs Places Publiques, Places pour Marchés et Promenades. Le site est extrêmement beau, et les avantages sont immenses, attendu que tout le commerce des Lacs et une grande partie du cabotage entre les Etats-Unis et la Nlle.-Orléans, doivent, selon l'opinion des gens les plus instruits, s'y porter avant peu. Ses avantages non seulement comme lieu de commerce, mais comme lieu de bain et de recréation pour les personnes qui désireront se retirer de la Nouvelle-Orléans, sont très grands et ils sont si évidents qu'il serait superflu de les rappeler ici. Il suffira de dire que Milneburgh est destiné à être un jour joint à la Nouvelle-Orléans et à en faire partie. Les gens de goût vont trouver l'occasion de se procurer des retraites charmantes. Les négociants trouveront des localités on ne peut plus convenables pour l'érection de magasins et d'entrepôts.—Les artisans et les capitalistes pourrom former des établissemens tout à portée de la Nouvelle-Orléans, les jardiniers, les marchands de lait, les bouchers et toutes les classes ouvrières trouveront l'occasion de se fixer d'une manière avantageuse à portée du marché et de manière à faire des affaires profitables.

Le plan sera exposé à la bourse une semaine avant le jour de la vente.

12 mai—4 ALEX. MILNE Senr.

ALMONEDA PUBLICA.

Por Isaac L. M'Coy.

EL lunes 16 de mayo corriente, á las 12 del dia, será vendido sin reserva, á la Bolsa, por tales precios que serán ofrecidos 250 Terrenos de 60 piés de frente con una profundidad de 120 y 150 piés, medida francesa, situados en la villa de Milneburgh. Esos terrenos se hallan en frente del camino de Corredera, llamado *Rail-Road*, y del Lago. Serán vendidos á 1, 2 y 3 años de termino, sin interes, y en vales con hypoteca sobre la propiedad hasta entero pagamiento. En caso que estos vales no fuesen pagados regularmente, elevarán un interes de 10 por ciento al año desde el dia de su pagamiento, hasta que sean pagados. El abajo firmado deseando que personas de todas clases y condiciones pueden participar á las ventajas que ofrece esta villa, haciendose compradores, ha resuelto de acordar las condiciones liberales que antecedan, y de no ecsigir endorsos, que muchas gentes dificilmente podrian procurarse.

Los autos de venta serán otorgados por ante Carlile Pollock, notario, y los gastos pagados por los compradores.

Esa villa agradablemente situada sobre la orilla del lago de Pontchartrain, (últimamente erigida en puerto de entrada por una ley de los Estados-Unidos bajo el nombre de *Puerto de Pontchartrain*,) el camino de Corredera pasando por el centro (se podrá ir, en ella, de la Nueva-Orleans en diez minutos, quando la máquina de vapor esté establecida sobre dicho camino) fue últimamente establecida por el abajo firmado el cual se ha esprezado de seguir un plan grande y agradable. Tiene una frente de una milia y media sobre el lago, y tambien es la longitud de las calles, que son en lineas derechas, tiene varias plazas públicas, plazas por mercados y paseos.

Es muy hermoso el sitio de esa villa, y son inmensas sus ventajas, pues todo el comercio de los lagos y la mayor parte del cabotage entre los Estados-Unidos y la Nueva-Orleans, deben, en la opinion de los hombres mas instruidos, llevarse alli de aqui á poco tiempo.

Tan grandes y evidentes están sus ventajas, como un lugar de comercio, y como un luga para baños y recreaciones infinitas, que seria inutil el mencionarlas y nombrarlas todas; y basta decir que la villa de Milneburgh esta llamada á ser unida un dia con la Nueva-Orleans y á hacer una parte de ella.

Todos podrán hallar la ocasion de procurarse alli moradas deliciosas. Los comerciantes hallarán los lugares mas propios y convenientes para erigir almacenes de depositos. Los artesanos capitalistas podrán hacer establecimientos, al alcance de la Nueva-Orleans. Los jardineros, los vendedores de leche, los carniceros y demas clases trabajadoras podrán aprovecharse del ocasion de establecerse de un modo muy ventajoso, al alcance del mercado y de manera á hacer negocios útiles.

Estará el plan espuesto á la Bolsa, una semana antes el dia de la venta.

12 de mayo. A. MILNE, Senr.

PAR T. MOSSY.

LUNDI 23 du courant, il sera vendu à midi, à la bourse de Hewlett, SIX TERRAINS à l'encoignure des rues Toulouse et Remparts, dont cinq font face à la dite rue Toulouse, quatre sous les nos. 1, 2, 3 et 4, mesurent vingt cinq pieds, neuf pouces de face, sur quatre vingt-quinze de profondeur. Le no. 5, qui est celui de l'encoignure, mesure vingt cinq pieds onze pouces et demi de face, sur quatre vingt quinze de profondeur, et le sixième sous le no. 6, faisant face à la rue des Remparts, mesure trente cinq pied de face sur cent vingt huit pieds, onze pouces et demi de profondeur. Le tout conformément au plan, la banquette sur la rue Toulouse ... payée. Conditions: —Payable dans six, douze, dix-huit, et vingt quatre mois de terme, en billets endossés, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 10 mai

19 Barils ... débarquement de la goelette ..., et à vendre par ...

JAMES L. SHAW.
Droguiste, coin des rues Royale et Douane.
11 mai.